

2019

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

EPAMSA

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
D'AMÉNAGEMENT
DU MANTOIS SEINE AVAL

4	UN TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT
6	UN TERRITOIRE DE PROJET
8	LES TEMPS FORTS 2019
10	■ L'AMÉNAGEMENT
11	AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE, ANTICIPER SES ÉVOLUTIONS
12	LA BOUCLE DE CHANTELoup : UN TERRITOIRE HORS NORME, DES DÉFIS MULTIPLES ET STIMULANTS !
13	CARRIÈRES CENTRALITÉ : UNE PROGRESSION CONTINUE, D'UN SECTEUR À L'AUTRE
14	BONNIÈRES-SUR-SEINE : LA REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE S'ACCÉLÈRE
15	GARGENVILLE : DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR UN QUARTIER À VIVRE
16	MANTES UNIVERSITÉ : UN REPOSITIONNEMENT POUR PRÉPARER DEMAIN
17	MANTES INNOVAPARC : UNE DYNAMIQUE QUI S'ACCÉLÈRE
18	ÉCOPÔLE : DES JALONS POUR UNE FUTURE ATTRACTIVITÉ
19	CHAPET ET ECQUEVILLY : UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LES PROJETS
20	■ LES MANDATS
21	DÉPLOYER NOS SAVOIR-FAIRE, CONSOLIDER LES LIENS
22	DES CAPACITÉS D'INGÉNIERIE AU SERVICE D'UNE DIVERSITÉ DE PROJETS
23	PASSERELLE MANTES-LA-JOLIE/LIMAY : APPROPRIATION RÉUSSIE !
24	■ LE RENOUVELLEMENT URBAIN
25	FAIRE ÉVOLUER L'AMBITION, ÉLARGIR LES HORIZONS
26	ORCOD-IN : UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE EN FAVEUR DES COPROPRIÉTÉS
27	CPE : UN DISPOSITIF ENVIRONNEMENTAL, À VALEUR AJOUTÉE URBAINE ET SOCIALE
28	■ L'INVESTISSEMENT
29	INVESTIR POUR REDRESSER LE VAL FOURRÉ
30	■ LA RSE AU CŒUR DE L'EPAMSA
31	AFFIRMER UNE VISION, PARTAGER DES VALEURS
32	UNE ÉQUIPE EN MOUVEMENT
34	LA TRANSVERSALITÉ AU CŒUR DES PRATIQUES
35	DÉVELOPPEMENT DURABLE : INSPIRER LES PROJETS, NOURRIR LE QUOTIDIEN
36	■ ORGANISATION ET FINANCES
36	CONSEIL D'ADMINISTRATION
37	COMPTES DE RÉSULTAT, BILAN
38	IMMOBILISATIONS ET STOCKS, MANDATS ET AMÉNAGEMENTS, ÉLÉMENTS FINANCIERS



NICOLAS DUPRÉ

2019 aura été pour l'EPAMSA l'année de la renaissance. Je tiens ici à saluer l'impulsion forte donnée par son nouveau Directeur général. Il aura réussi à rassembler et à accorder les différents partenaires, État et Collectivités, afin de repositionner l'Établissement comme l'outil partenarial par excellence au service de l'aménagement et du développement du territoire de la Seine Aval.

Toute la palette des métiers exercés par l'EPAMSA, qui en fait sa force, s'est illustrée en 2019. Je citerai à titre d'exemples le travail de fond mené avec GPS&O pour intégrer le Pôle d'échanges multimodal de la future gare EOLE au sein de la ZAC (l'EPAMSA aménageur), la livraison de la passerelle dédiée aux circulations douces à Mantes-la-Jolie (l'EPAMSA mandataire), une gestion locative efficace (l'EPAMSA investisseur), et la mise en place du partenariat avec l'EPFIF sur l'ORCOD-IN (l'EPAMSA, acteur majeur et historique du renouvellement urbain).

Tous ces sujets prospéreront au cours des prochaines années et concourront à pérenniser et à amplifier le rôle majeur tenu par l'EPAMSA au sein de ce territoire en mutation qu'est la Seine Aval, avec le soutien de l'ensemble des partenaires.

Pierre BÉDIER
Président du Conseil départemental des Yvelines
Président de l'EPAMSA



DR

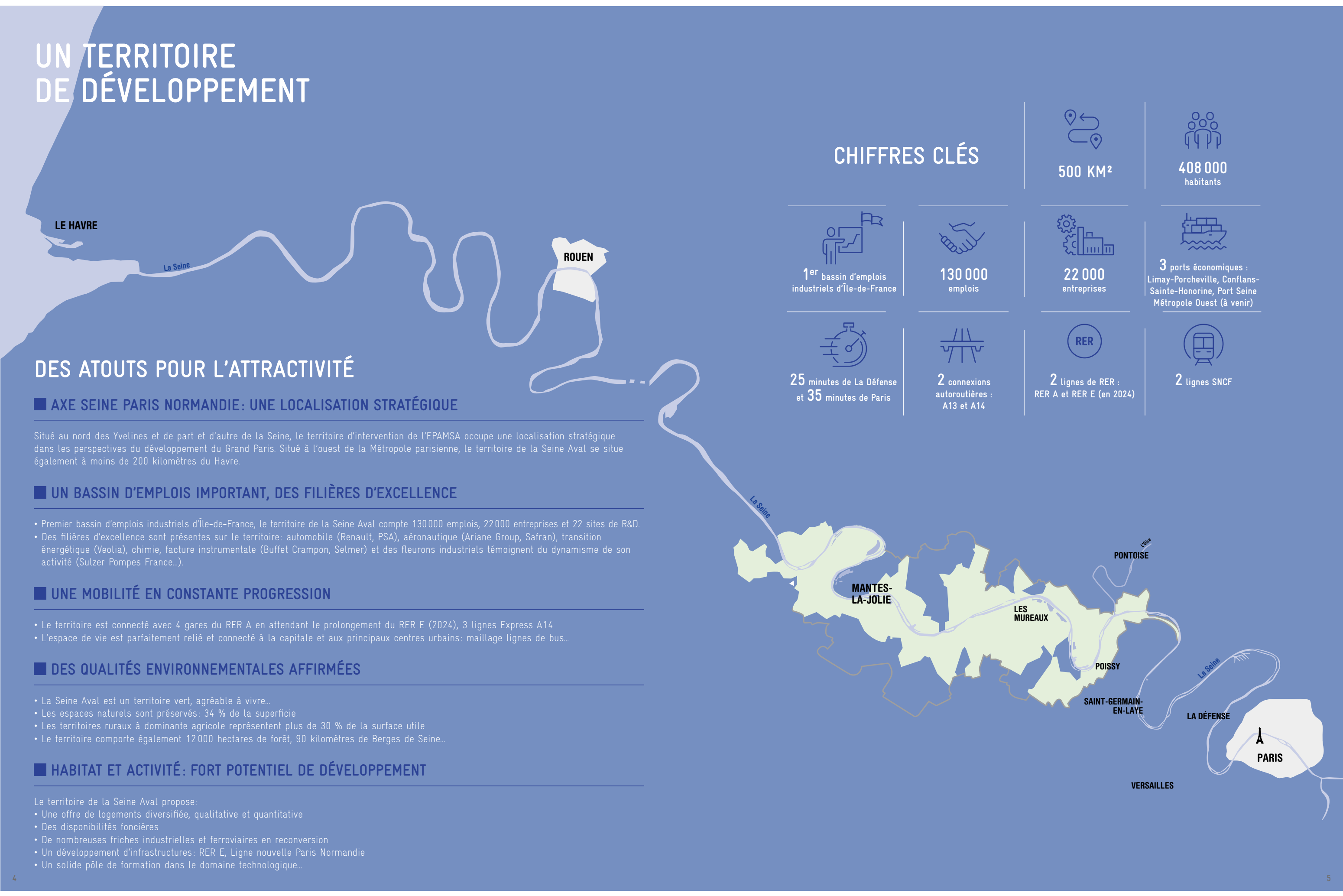
Le 25 février 2019, j'étais nommé Directeur général de l'EPAMSA. L'année 2019 aura été consacrée à remettre l'EPAMSA au cœur du projet de territoire dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'État et les Collectivités au premier rang desquelles la Communauté urbaine GPS&O. Le climat de confiance a été restauré, et permet désormais à l'Établissement de pouvoir agir avec sérénité dans la durée.

L'année 2019 aura été rythmée par plusieurs faits marquants. Le bel ouvrage de la passerelle de Mantes-la-Jolie, réalisé en maîtrise d'ouvrage déléguée, a été inauguré. Cinq nouveaux mandats ont été signés avec la Communauté urbaine, signe de reconnaissance de notre savoir-faire. Sur la ZAC Mantes Innovaparc, un jury a retenu un projet ultramoderne conçu autour d'une ferme aquaponique à l'issue d'un Appel à Idées innovant. Sur Carrières Centralité, un acte authentique a été signé pour un lot constitué de 117 logements. Nous avons eu l'honneur de recevoir le ministre de la Ville et du Logement pour la signature de l'ORCOD-IN du Val Fourré à Mantes-la-Jolie et deux secrétaires d'État à la Transition écologique pour échanger, d'une part sur la reconversion de friches industrielles et le traitement environnemental de la ZAC des Hauts de Rangiport, et d'autre part sur l'action d'ensembliser conduite par l'EPAMSA sur la Boucle de Chanteloup. L'EPAMSA a également œuvré en 2019 pour consolider son offre foncière auprès d'investisseurs, en participant à l'Appel à Projets lancé par les services du Premier Ministre sur les « sites industriels clés en main ». J'ai enfin eu le plaisir d'être élu au Conseil d'Administration de Choose Paris Region pour y représenter les Territoires.

2020 et les années qui suivent porteront sur la concrétisation des projets. Notre partenariat avec l'EPFIF sur l'ORCOD-IN sera opérationnel, nos mandats avec GPS&O seront déployés, et l'aménagement de nos ZAC accéléré. L'EPAMSA mettra tout en œuvre pour participer à un développement équilibré et durable du territoire de la Seine Aval, au bénéfice de ses habitants et de ses entreprises.

Emmanuel MERCENIER
Directeur général de l'EPAMSA

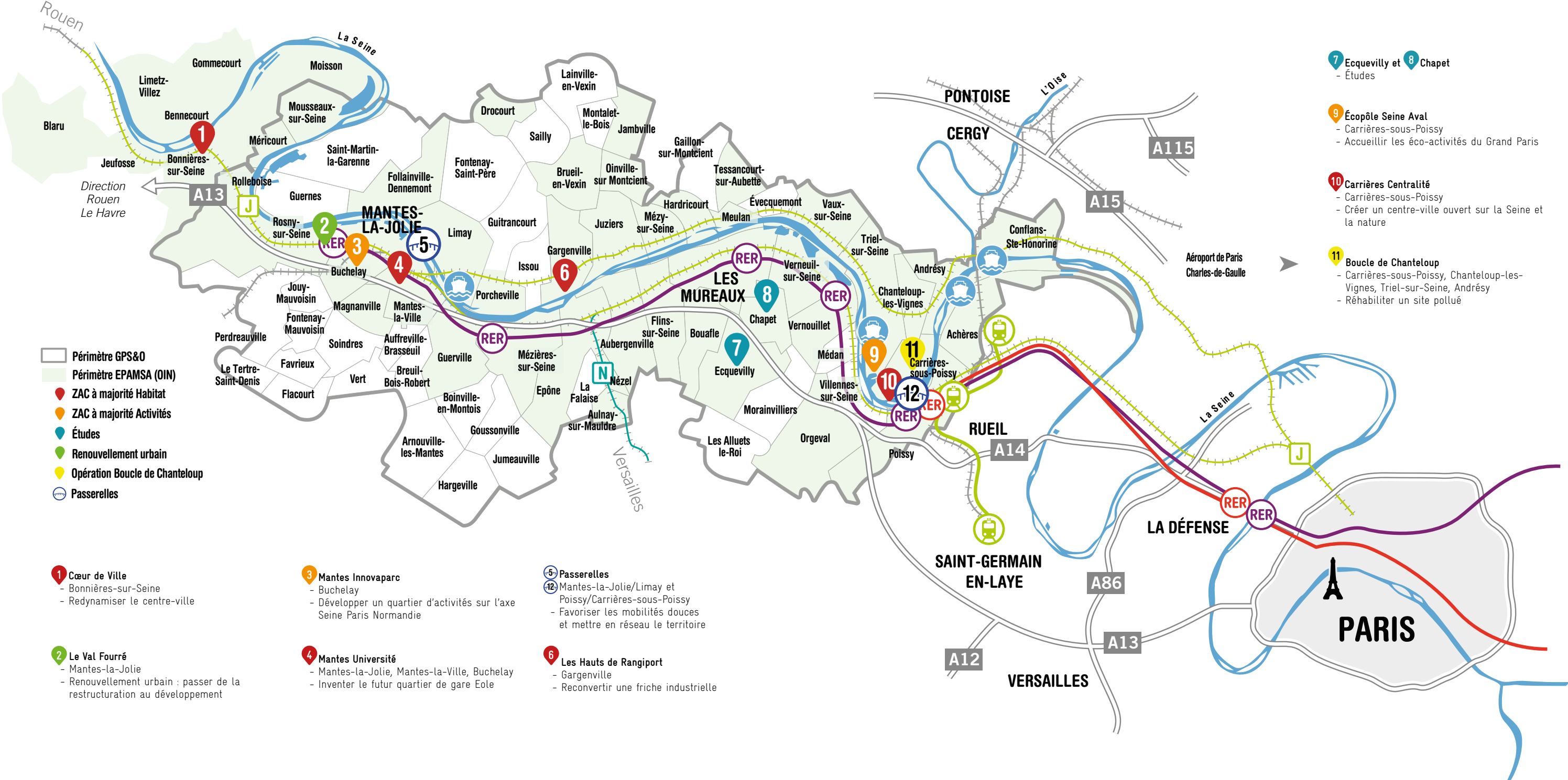
UN TERRITOIRE DE DÉVELOPPEMENT



UN TERRITOIRE DE PROJET

UN AMÉNAGEUR AU SERVICE DU TERRITOIRE

Depuis 1996, l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval contribue à la transformation profonde de son territoire d'exercice. Partenaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) et de la Communauté de communes des Portes de l'Île-de-France, il intervient aussi bien pour la réalisation de projets d'aménagement, de développement économique que pour le renouvellement urbain, son métier « historique ». Son action se déploie tout au long des boucles de la Seine.



LES TEMPS FORTS 2019



AGENCE DEVILLERS ET ASSOCIÉS

FÉVRIER 2019

- Emmanuel Mercenier est nommé Directeur général de l'EPAMSA par arrêté ministériel, le 25 février.
- À Mantes Innovaparc, des réunions publiques sont organisées dans le cadre de la concertation réglementaire pour la modification de la ZAC.



ARISIDE ARCHITECTURE

JUILLET 2019

- À Mantes Innovaparc, un acte de vente est conclu avec GRANITIC pour la réalisation d'une cité artisanale « ACTINEOS ».



DÉPARTEMENT DES YVELINES

SEPTEMBRE 2019

- La passerelle reliant Mantes-la-Jolie à l'Île aux Dames est inaugurée et ouverte au public.



EPAMSA

OCTOBRE 2019

- Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire visite les Hauts de Rangiport à Gargenville.
- L'appel à projets d'initiatives privées pour l'aménagement de la Boucle de Chanteloup est lancé.



BENJAMIN GÉMINEL/HANS LUCAS

MARS 2019

- Lors du MIPIM à Cannes, une Charte de mobilisation des acteurs relative au permis d'expérimenter est signée en présence du ministre chargé de la Ville et du Logement.
- Au Val Fourré, se déroule l'enquête publique concernant l'aménagement du « Quart Nord-Est ».



EPAMSA

JUIN 2019

- La Communauté urbaine GPS&O confie 5 nouveaux mandats à l'EPAMSA.
- Le jury de l'Appel à Idées pour Mantes Innovaparc désigne le Groupe Pichet pour réaliser le macro-lot de 40 000 m².



EPAMSA

AVRIL 2019

- À Mantes-la-Jolie, les travaux du CPE 92 logements au Val Fourré se terminent.



EPAMSA

NOVEMBRE 2019

- Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire visite la Boucle de Chanteloup et la « mer de déchets ».
- À Carrières Centralité, l'acte de vente du lot L11 est signé avec VINCI IMMOBILIER qui réalisera 117 logements.
- Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA, est élu au Conseil d'administration de Chose Paris Region, l'agence d'attractivité et de promotion de la Région Île-de-France, au sein du Collège « Territoires ». Cette reconnaissance témoigne de la volonté de l'EPAMSA de participer à l'attractivité de la Région et du territoire de la Seine Aval.
- À Chanteloup-les-Vignes, un terrain de l'EPAMSA est mis à disposition de la Compagnie des Contraires suite à l'incendie criminel de son chapiteau.



EPFIF

DÉCEMBRE 2019

- Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, se déplace à Mantes-la-Jolie pour signer le décret déclarant d'intérêt national l'opération de requalification des copropriétés dégradées du Val Fourré.



L'AMÉNAGEMENT

LUDDOVIC DELAGE OBJECTIF AÉRO

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE, ANTICIPER SES ÉVOLUTIONS

ZAC à dominante habitat en cours d'achèvement, quartiers d'activités à la dynamique croissante, nouveau territoire exigeant un projet environnemental innovant... Par-delà leur diversité, les projets pilotés par l'EPAMSA contribuent au développement harmonieux de la Seine Aval et à son attractivité future.

- 
6 ZAC d'activités ou de logements en cours de réalisation
- 
2 secteurs à l'étude
- 
1 nouveau territoire de projet : la Boucle de Chanteloup



BENOÎT GRIMBERT

Actineos / Mantes Innovaparc, novembre 2019

“ CONTRIBUTER À UN TERRITOIRE PLUS ÉQUILIBRÉ...”

La qualité urbaine au service de l'attractivité

Denis Courtot - Directeur de l'aménagement et du développement

« Toutes les opérations sont importantes
Quelle que soit la taille des ZAC, il n'y a pas de petites opérations de notre point de vue. Toutes bénéficient de la même exigence en termes de qualité de projet, de mobilisation des expertises. Elles contribuent à un territoire plus équilibré. Ainsi, l'opération de Bonnières-sur-Seine va se terminer et démontre déjà l'impact positif des choix réalisés. En 2019, ce cœur de ville a encore évolué avec la création d'un parking mutualisé. Cette évolution libère l'espace public d'un grand nombre de voitures, change les habitudes des Bonnérois et améliore la qualité paysagère du centre-ville.

Des projets évolutifs
Une nouvelle fois, beaucoup de nos projets ont connu des évolutions notables l'an dernier. Produire de nouvelles idées représente une part essentielle de notre activité. L'élaboration du plan guide de Mantes Université, par exemple, a nécessité de nombreux allers-retours avec l'urbaniste coordonnateur de la ZAC sur de multiples projets. Ceux-ci s'en sont trouvés considérablement bonifiés.

Au service du territoire et de son attractivité
Notre vocation reste de proposer des réponses d'aménageur aux orientations politiques, avec la qualité urbaine dont

nous sommes garants. Nous servons les stratégies de développement et d'attractivité. Sur ce registre, l'année 2019 a été productive pour Mantes Innovaparc. Notre Appel à Idées lui a donné une visibilité nationale, suffisamment forte pour déclencher des appétences. L'enjeu sera de sélectionner les opérations les plus à même de s'insérer dans le quartier que nous voulons demain. Nous n'en sommes pas encore là pour l'Écopôle, mais nous avons bien avancé sur l'avenue Vanderbilt qui ouvre cette ZAC sur la ville. Cette nouvelle avenue donne l'impression d'avoir toujours été là et illustre parfaitement l'enjeu d'intégration dans l'environnement. »

UN TERRITOIRE HORS NORME, DES DÉFIS MULTIPLES ET STIMULANTS !

Sur près de 700 hectares, l'aménagement du « cœur vert » confié à l'EPAMSA fourmille d'innombrables défis. L'objectif des années à venir : inventer un projet d'aménagement durable combinant les dimensions environnementale, économique, paysagère... La réflexion a débuté.

LA PRIORITÉ : NETTOYER LA PLAINE DE CHANTELOUP

Si le territoire de projet s'étend à la boucle de la Seine dans son ensemble, la Plaine de Chanteloup reste le secteur prioritaire d'intervention. Ce site de 330 ha est aujourd'hui dénaturé par une double pollution : celles des sols sur 100 ha, mais également par les dépôts sauvages formant une véritable mer de déchets de 30 ha. Le Département des Yvelines s'est engagé à anticiper une première tranche de nettoyage et de tri dès 2020, en groupement de commande avec la commune de Carrières-sous-Poissy.

LES RÉALISATIONS 2019

- **Coordination**
 - Mise en place d'un comité de pilotage sous la conduite du Préfet des Yvelines et du Président de GPS&O. Il rassemble le Conseil départemental des Yvelines, le Conseil régional d'Île-de-France, la Préfecture de Région, l'EPFIF, l'EPAMSA et les élus du territoire.
- **Études**
 - Lancement d'un Appel à Projets d'Initiatives Privées pour le réaménagement de la Boucle de Chanteloup
 - Réception des candidatures et audition de cinq groupements constitués



Plaine de Chanteloup

BONNES PRATIQUES

Un site d'exception, objet des attentions ministérielles

Taille exceptionnelle de la « mer de déchets », intensité et complexité des problématiques d'enlèvement et de dépollution, qualité du partenariat nécessaire pour inventer des solutions et stopper les dépôts sauvages... Brune Poirson, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, a souhaité prendre la mesure de ces enjeux par elle-même en novembre 2019. Sa visite de la Plaine de Chanteloup a nourri la préparation de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Aux côtés du Préfet et des Collectivités, l'EPAMSA l'a guidée dans sa découverte et a participé à un temps d'échange très riche avec des élus locaux fortement mobilisés. Les pistes, alors émergentes, en matière de renforcement du pouvoir de police des maires pour lutter contre les dépôts sauvages, ont été au cœur des discussions.


4 communes : principalement Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes et, marginalement, Andrézy


700 HA : le périmètre de réflexion global du projet


330 HA : le périmètre de l'étude opérationnelle lancée sur une friche anciennement maraîchère située à l'est de la RD190

Éclairage

« Nous devons inventer un projet innovant à dominante environnementale »

Emmanuel Mercenier – Directeur général

« Ce nouveau territoire de projet se révèle atypique, en premier lieu par son ampleur dix fois plus importante que celle de nos plus grandes ZAC. Il s'agit bien de prendre en compte l'ensemble du méandre de la Seine, incluant la Plaine de Chanteloup, mais également les zones d'aménagement de Carrières Centralité et Écopôle. L'avenir de la Boucle de Chanteloup passe par l'élaboration d'un projet innovant, à dominante environnementale. Comment conjuguer vocations paysagères et économiques (sylviculture, énergie solaire) avec une exigence forte d'insertion sociale ? Comment économiser l'argent public, par exemple en développant une forme d'économie circulaire autour du réemploi des terres excavées du Grand Paris ? Comment réunifier un territoire composé de près de 500 propriétés ? L'Appel à Projets a permis de lancer cette réflexion, d'identifier des pistes que nous allons pousser pour bâtir ce projet d'aménagement durable. La Boucle de Chanteloup représente un formidable laboratoire pour la transition écologique et solidaire et nous obligera à être créatif ! »

UNE PROGRESSION CONTINUE, D'UN SECTEUR À L'AUTRE

Le projet a connu une année charnière : alors que les travaux du secteur Beauregard sont en voie d'achèvement, l'aménagement du secteur du Parc monte en puissance. Une dynamique forte de commercialisation accompagne la reprise des études autour du parc Nelson Mandela.

LES RÉALISATIONS 2019

- **Études**
 - Novembre 2019 : livraison des études PRO de la phase 2 des espaces publics (validées au 1er trimestre 2020)
 - Décembre 2019 : validation de la reprise des études AVP et lancement des études PRO de la phase 1 du parc Nelson Mandela
- **Commercialisation**
 - 21/03/2019 : signature de la promesse de vente du lot L11 avec Vinci Immobilier
 - 08/07/2019 : signature de la promesse de vente du lot L11' avec Arche Promotion
 - 27/11/2019 : signature de l'acte de vente du lot L11 avec Vinci Immobilier
 - 18/12/2019 : signature de l'acte de vente avec l'EPFIF pour l'acquisition de terrain dans le secteur du Parc d'une surface de 26 166 m² (futurs lots L11' et L5 + une partie du Parc phase 1)
- **Consultations**
 - 12/03/2019 : sélection du lauréat du lot L11' – résidence services pour seniors + crèche – Arche Promotion/Tom Darmon Architecte
 - 10/04/2019 : sélection du lauréat du lot V4 – logements + commerces – Cogedim/Atelier Arago
- **Travaux des espaces publics**
 - Secteur du Parc : réalisation des travaux de finitions et de plantation des abords du lot L6D (92 logements) livré en mars et démarrage des travaux de raccordement de réseaux pour la livraison des lots qui seront livrés en 2020 (L10 et L6C)
 - Secteur Beauregard : réalisation des travaux de finitions et de plantation des abords du lot S5A livré en juin et réalisation des travaux de raccordement de réseaux pour le lot S4 à livrer en 2020
 - Secteur Pissefontaine : démarrage en octobre des travaux de raccordement de réseaux pour le lot P6 (16 maisons individuelles) à livrer en 2020
 - Pose de toutes les bornes d'apport volontaire (BAV) sur les secteurs concernés

BONNES PRATIQUES

Des programmes qui tissent un lien urbain... et social Paola Consonni – Chef de projets, avec Cyrielle Doumergue – Responsable d'opérations

« Les lots L11 et L11' ont fait l'objet d'un travail important en 2019. Ils illustrent parfaitement l'esprit de ce futur secteur du Parc avec une grande diversité d'habitat. Le lot L11 propose du logement collectif et intermédiaire (logement en accession et logement social), mais également des petites maisons individuelles tournées vers le cœur d'îlot. Un espace de services complète l'ensemble. Il pourrait accueillir une conciergerie solidaire, ouverte à tous les habitants. Ce programme s'intègre dans un ensemble plus paysager et moins intense que le secteur Beauregard. Placé à la charnière entre les parcs Nelson Mandela et du Peuple de l'herbe, il fait le lien entre ces deux espaces publics qualitatifs. En face, le lot L11' accueillera un équipement petite enfance et une résidence pour seniors. Le projet retenu propose des espaces extérieurs communs aux deux activités : les enfants de la crèche se rendront dans un espace spécifique de la résidence pour des activités autour d'un jardin pédagogique. Pour cultiver cet esprit intergénérationnel, on trouvera à l'intérieur de la résidence un espace santé/sport et également un restaurant accessible aux habitants du quartier. L'ensemble symbolise l'esprit du quartier aux formes et liens multiples, que nous souhaitons développer. D'ailleurs, le parc Nelson Mandela, objet de nombreuses études, sera une connexion forte entre les deux parties de la ville. Il jouera également un rôle de corridor écologique Nord/Sud. »



Secteur Pissefontaine / Carrières Centralité, décembre 2019

LA REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE S'ACCÉLÈRE

Finalisation de la place qui accueille le marché, habitants qui s'approprient les rues adjacentes nouvellement créées, livraison du local pour l'association des boulistes... En 2019, les contours d'un centre-ville revitalisé et dynamique apparaissent aux yeux des usagers.

LES RÉALISATIONS 2019

- **Commercialisation**
 - Poursuite des travaux de réalisation du lot A1 de la ZAC Cœur de Ville
 - Livraison du local de l'association des boulistes à la commune
- **Travaux des espaces publics**
 - Finalisation des travaux d'espaces publics aux abords du lot A2
 - Démarrage des aménagements des espaces publics des contours du dernier lot (lot A1)
 - Finalisation de la place de la Libération et poursuite de la requalification de la rue Pasteur (trottoirs en bordures blanches, place de stationnements délimités en créneau, reprise de la couche de roulement)
 - Arrêt du chantier permettant à la commune la mise en souterrain des réseaux pour compléter ces travaux ; reprise en 2020



Bonnières-sur-Seine, début 2020



Retour d'expérience

En phase de finalisation : minutie et capacité d'adaptation !

Anne-Christine Tascon Serka – Responsable d'opérations

« L'année écoulée a permis d'avancer considérablement vers la finalisation du cœur de ville ressourcé. Mais elle a également démontré toute la délicatesse de la phase de "livraison des façades" pour gérer la co-activité sur un espace restreint dans le respect des délais. La finalisation reste un moment où la vie du projet révèle toute sa complexité et exige une grande minutie. À cette étape, tous les efforts doivent parfaitement s'articuler sur le plan du timing, de la technique ou de l'administratif. Ainsi pour l'un des îlots de logements, le promoteur a rencontré un problème d'altimétrie. Nous avons dû revoir complètement le planning des interventions et de réalisation, incluant ceux de l'ensemble des espaces publics et voiries qui sont proches de l'îlot. La commune a souhaité également enfouir les réseaux, ce qui oblige à modifier d'autant le calendrier de finalisation. Sortir par le haut de ces situations de co-activités particulièrement complexes demande une capacité d'adaptation et une agilité certaine. C'est un dialogue permanent de l'équipe constituée par la direction des opérations et la direction de l'aménagement avec tous nos interlocuteurs : la commune, les promoteurs, les entreprises, les concessionnaires... »

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR UN QUARTIER À VIVRE

Vivant et innovant, le quartier des Hauts de Rangiport contribue à l'expansion de Gargenville vers le sud. Construction d'une crèche privée, étude pour la conception d'un îlot incluant une surface commerciale : les efforts se sont concentrés sur le développement de nouvelles aménités pour tous les habitants du bas de la ville.



Les Hauts de Rangiport / Gargenville, septembre 2019

LES RÉALISATIONS 2019

- **Études**
 - Travail sur la conception architecturale de l'îlot J avec Leclerc et Promogerim
- **Travaux**
 - Lancement des travaux du lot I bis, future crèche



Retour d'expérience

Surface commerciale : au bon endroit... et au bon moment

Vincent Lys et Camille Thisse – Chefs de projet

« Par le passé, des opérations mixtes ont pu souffrir d'un mauvais timing : des logements livrés côtoyaient des locaux commerciaux vides, faute d'un ajustement suffisant aux attentes d'une enseigne. L'absence de commerces pénalise alors le quotidien des habitants, mais aussi l'attractivité du programme et sa commercialisation par le promoteur. Pour éviter ce phénomène, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à définir le projet architectural et programmatique de l'îlot J, en concertation avec une enseigne. Cela nous a permis de bien comprendre la logique et les besoins de ces acteurs économiques. L'implantation exacte du programme et de son accès a également donné lieu à un travail conséquent, qui se poursuit encore. C'est d'autant plus stratégique que la surface commerciale devra servir la population déjà installée au sud de Gargenville et celle du territoire élargi. Comment rendre son accès attractif et aisé également pour une clientèle de flux qui emprunte cet axe de circulation très dense ? Autant de choix qui conditionnent la réussite de cette future "locomotive" de quartier. »



BONNES PRATIQUES

« Tour de France des solutions » : étape à Gargenville

Enclenché dans la continuité du Grand Débat National, le Tour de France des solutions visait à identifier 20 à 30 sujets territoriaux exemplaires, qui, sans prétendre à l'exhaustivité, pourraient être généralisés ou répliqués ailleurs en France. L'objectif ? Apporter des solutions concrètes à des difficultés qui ralentissent et parfois immobilisent le quotidien des Français. La ZAC des Hauts de Rangiport, bâtie sur une ancienne friche industrielle, a été retenue pour illustrer le thème de « l'écologie du quotidien ». Lors de sa visite, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, a longuement échangé avec les équipes de l'EPAMSA et les élus. Au menu de ces conversations : les bonnes pratiques en matière de gestion économe de l'espace, de compensation écologique, de récupération des eaux pluviales. Mais aussi les freins institutionnels et administratifs qui complexifient la pratique de l'aménageur.

UN REPOSITIONNEMENT POUR PRÉPARER DEMAIN

Poursuite de l'élaboration du Plan Guide par Nicolas Michelin, l'urbaniste coordonnateur de la ZAC, conduite d'études ambitieuses qui nourrissent la réflexion partenariale autour d'un pôle universitaire ou précisent encore le devenir de la Halle Sulzer... Le projet Mantes Université poursuit son repositionnement en lien étroit avec le Pôle d'échange multimodal.



BENOÎT GRIMBERT

Mantes Université, septembre 2019

LES RÉALISATIONS 2019

- **Études**
 - Élaboration du Pôle d'échange multimodal en collaboration avec GPS&O
 - Vente des terrains de l'opération à l'EPFIF pour portage foncier
 - Étude de pré-programmation pour un projet universitaire commun IUT/SupII
 - Étude de définition d'une stratégie commerciale à l'échelle de la ZAC et définition de scénario de programmation commerciale
 - Avancement sur le programme commercial alimentaire
 - Étude technique et structurelle de l'état sanitaire de la Halle Sulzer et scénario de réhabilitation
 - Utilisation du concept d'urbanisme transitoire pour amorcer la mutation de la Halle Sulzer

Retour d'expérience

Halle Sulzer: soigner les transitions

Émilie Niepceyron – Chef de projets

« La Halle Sulzer reste au cœur de nos réflexions tant sa reconversion est structurante pour le projet urbain: nous voulons en faire un grand jardin planté et couvert, auxquels des programmes viendront s'accrocher. Mais cette réflexion a évolué en 2019. Après le chiffrage de nos premiers scénarios, trop coûteux, nous avons réfléchi à une adaptation: ne conserver que la partie centrale du jardin, de 100 mètres de large tout de même et implanter des constructions dans le premier et le dernier tiers de la longueur de la halle. Nous avons également avancé sur une hypothèse d'urbanisation de transition, en répondant à un appel à projets de la Région. L'implantation d'une pépinière permettrait d'engager une première phase de réhabilitation de la structure à un coût relativement modeste. Nous pourrions ainsi faire la démonstration de son potentiel mais aussi sécuriser l'espace tout en l'ouvrant, et en évitant des occupations sauvages. Toujours dans l'esprit de produire des idées pour esquisser le futur, nous avons mené une étude sur l'implantation du pôle universitaire du Mantois. Ces locaux seraient mutualisés entre plusieurs acteurs du territoire dont l'IUT de Mantes et pourraient s'intégrer partiellement sous la Halle Sulzer justement. Aujourd'hui, c'est le Département qui porte ce projet. »

UNE DYNAMIQUE QUI S'ACCÉLÈRE

Avec la désignation du Groupe Pichet comme lauréat de l'Appel à Idées, la ZAC bénéficie d'une nouvelle dynamique et d'un intérêt important des opérateurs économiques. Dans le même temps, l'EPAMSA reste à l'écoute des besoins des acteurs du territoire : les travaux de la cité artisanale qui leur est destinée ont démarré.

LES RÉALISATIONS 2019

- **Commercialisation**
 - Dans le cadre de l'Appel à Idées, finalisation par les deux groupements finalistes de leurs propositions, à l'issue d'un challenge de près de 12 mois
 - En juin, désignation du projet de quartier d'activité productif conçu par le Groupe Pichet comme lauréat de l'Appel à Idées
 - Signature de l'acte de vente avec GRANITIC pour la réalisation d'une cité artisanale « ACTINEOS » en juillet 2019 puis démarrage des travaux du lot par le constructeur GSE
- **Études et procédures**
 - Mise en œuvre de la concertation réglementaire pour la modification de ZAC: deux réunions publiques (février et mars 2019), une exposition en mairie et deux registres mis à disposition en mairie et à l'EPAMSA. Approbation du bilan de la concertation par le Conseil d'administration de l'EPAMSA en décembre 2019
 - Reprise de l'étude d'impact environnemental et constitution du dossier modificatif de création de ZAC

- **Travaux des espaces publics**
 - Continuation des travaux du programme dit « PYTHAGORE » (parc d'activités)
 - Réalisation des travaux de desserte du programme « ACTINEOS » et des accès au programme « PYTHAGORE »

BONNES PRATIQUES

« Favoriser les trajectoires résidentielles d'entreprises sur la commune »

Camille Thisse – Chef de projets

« Le projet de cité artisanale ACTINEOS, dont l'acte de vente a été signé en 2019, a été mené en étroite réflexion avec INNEOS, la pépinière d'entreprises de GPS&O. L'idée était de construire collectivement une stratégie de parcours résidentiel pour des créateurs d'activités souhaitant se développer sur la commune. Dans leur progression, après un démarrage au sein de la pépinière d'entreprises, ils n'auront qu'à traverser la rue ! En effet, les locaux d'ACTINEOS feront face à ceux d'INNEOS. La plupart des prospects et promoteurs qui nous contactent nous sont d'ailleurs adressés par INNEOS. En matière de conditions d'accueil des PME, nous essayons à la fois de bien les ajuster aux besoins du moment tout en nous réservant la possibilité d'adapter les locaux à un éventuel changement de la demande. Si nous accueillerons d'abord de l'activité, pourquoi ne pas proposer des bureaux à moyen terme ? Nous avons conçu ces macro-lots pour rendre possibles ces évolutions. En attendant, pour cette première étape, nous avons également réalisé un travail de fond sur les espaces publics et sur la desserte du programme, ainsi que sur les accès au programme Pythagore, tout proche. »

Projet du Groupe Pichet, lauréat de l'Appel à Idées



PICHET

APPEL À IDÉES : UNE FORTE EXPOSITION, DES RETOMBÉES

Le projet conçu par le groupe Pichet offrira des lieux de productions et de transformations alimentaires, tournés vers l'agriculture urbaine. En lien avec les acteurs agricoles locaux, les productions issues de l'aquaponie (associant l'aquaculture et l'hydroponie), de la permaculture et de la pisciculture pourront être transformées sur place. Des locaux d'activité seront implantés en rez-de-chaussée d'un bâtiment accueillant également des grandes serres en toiture. L'Appel à Idées, très médiatisé, et la programmation novatrice qui en résulte, ont permis de donner un coup de projecteur sur le territoire. Une exposition qui a stimulé l'intérêt de plusieurs promoteurs.

DES JALONS POUR UNE FUTURE ATTRACTIVITÉ

Produire un véritable quartier d'activité, accessible et paysager, tel est l'objectif du projet. Pour l'atteindre, l'EPAMSA a poursuivi en 2019 son travail de fond sur les voiries et les espaces publics. Un préalable indispensable pour rendre attractif et visible un site au potentiel énorme !

LES RÉALISATIONS 2019

- **Commercialisation**
 - 25/02/2019 : signature d'un acte de vente avec l'EPFIF pour l'acquisition de terrain d'une surface de 16 698 m² (avenue Vanderbilt)
- **Travaux**
 - Mi-2019 : réouverture des deux sens de circulation de l'avenue Vanderbilt avec un terre-plein central planté
 - Fin 2019 : présentation publique de la fin des travaux sur cette même voie dans la commune de Carrières-sous-Poissy
 - Fin 2019 : démarrage du quai de Vanderbilt, avec trottoir et piste cyclable réalisés en béton désactivé et micro-désactivé pour les différencier



Retour d'expérience

« La qualité des voiries et espaces publics contribue à l'image du quartier »
Anne-Christine Tascon Serka - Responsable d'opérations, et Paola Consonni - Chef de projets
« Durant l'année écoulée, nous avons poursuivi les travaux sur l'avenue Vanderbilt. L'acquisition auprès de l'EPFIF de terrains en bordure de l'avenue Vanderbilt nous a permis de réaliser l'élargissement de cette voie afin de faciliter la circulation des bus en double sens. Cela permet également de donner aux piétons et aux cyclistes un large quai paysager et sécurisé (mise en éclairage LED...). Nous avons engagé la démolition d'un pavillon qui devrait s'achever en 2020. Avec l'ensemble de ces réalisations, l'avenue Vanderbilt prend peu à peu sa fonction de lien entre l'existant et le futur. Nous dessinons une véritable entrée de quartier, un véritable appel à venir le découvrir plutôt qu'une frontière. Nous soignons la qualité des espaces publics, même si cela est assez exigeant : nous nous attachons à verdir les places, à réaliser les noues, à planter les arbres... Ce travail de fond contribue à soigner l'image du quartier pour ceux qui voudraient s'installer... Dans les discussions avec les prospects, nous nous rendons compte que rendre le quartier lisible, travailler son attractivité reste un préalable. La commercialisation est un travail de longue haleine ! »

Avenue Vanderbilt / Écopôle, décembre 2019



LUDOVIC DELAGE OBJECTIF AÉRO

UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LES PROJETS

La réflexion se poursuit autour de deux projets à l'étude que la concertation avait permis de préciser durant les années précédentes.

CHAPET

- **L'objectif** : permettre l'installation de nouveaux habitants et l'implantation de services supplémentaires pour dynamiser le village

LES RÉALISATIONS 2019

- **Études**
 - Finalisation du dossier d'AVP des espaces publics et du dossier de permis d'aménager. Présentation à la commune
 - En attente d'une validation officielle des documents et d'une demande officielle de dépôt du dossier de permis



Chapet

ECQUEVILLY

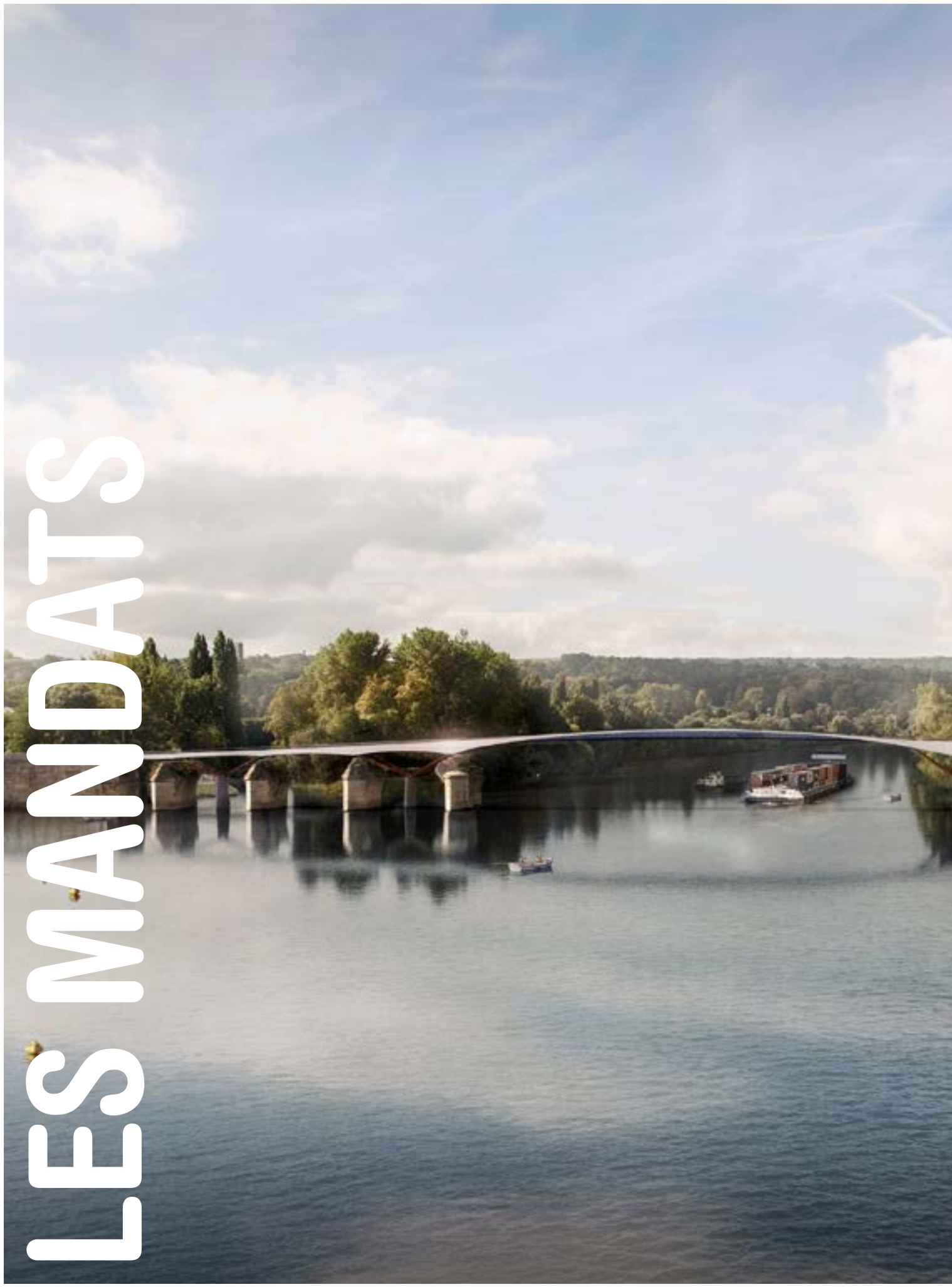
- **L'objectif** : assister et conseiller la ville pour gérer l'extension du bourg

LES RÉALISATIONS 2019

- Accompagnement de la ville sur la production du projet réalisé par un aménageur privé, LOTICIS
- Membre du jury de concours pour le choix de la MOE des programmes sociaux réalisés par les Résidences Yvelines Essonne
- **Projet d'implantation d'une résidence intergénérationnelle sociale (RIS)**
 - Analyse et traitement d'un statut foncier complexe en collaboration avec le Département des Hauts-de-Seine



Ecquevilly



NEY & PARTNERS

DÉPLOYER NOS SAVOIR-FAIRE, CONSOLIDER LES LIENS

Cinq nouveaux mandats ont été signés avec GPS&O et viennent s'ajouter aux deux projets déjà en cours. Ce nouvel élan témoigne de la confiance accordée aux savoir-faire de l'EPAMSA. Toutefois, réussir un mandat exige également des savoir être : capacité d'adaptation, proximité et loyauté.

■ INTERVENIR EN MANDAT : LES POINTS CLÉS

- **Principes et cadre juridique** : représenter un maître d'ouvrage et agir en son nom pour conduire un projet dans le cadre de la loi relative à la maîtrise d'ouvrage (loi MOP)
- **Nature des mandats** : réalisations de bâtiments publics, d'espaces publics et de voiries, d'ouvrages d'art, rénovation, réhabilitation ou démolition de bâtiments...
- **Missions principales, au nom du maître d'ouvrage**
 - Définir les conditions administratives et techniques
 - Préparer le choix des maîtres d'œuvre, des marchés d'études ou de prestations intellectuelles, des entrepreneurs et des fournisseurs
 - Signer, gérer et suivre l'exécution des marchés, verser les rémunérations
 - Coordonner l'opération financière et comptable ainsi que tous les aspects administratifs, réceptionner les travaux...



6

C'est le nombre de mandats menés par l'EPAMSA en 2019 pour 7 projets

“ CONFIANCE MUTUELLE, LOYAUTÉ SONT LES PILIERS DE LA RÉUSSITE DE CES MANDATS.



Pose de la passerelle Mantes-la-Jolie/Limay, novembre 2018

◀ Regard métier

Réactivité, efficacité, dialogue

Sophie Gonse – Directrice des opérations

« Nouveaux mandats 2019 : une reconnaissance

La décision de la Communauté urbaine GPS&O de nous confier cinq nouveaux mandats témoigne de la reconnaissance de notre savoir-faire et de notre capacité à réaliser des projets. Durant les trois dernières années, malgré les incertitudes, nous avons continué à produire et à faire la démonstration de notre utilité au service des collectivités et du territoire.

Travailler en "circuit court"...

Nous travaillons en "circuit court" en interne comme en externe, ce qui renforce notre réactivité et notre efficacité. Pas d'échelon intermédiaire dans notre organisation : je dialogue en direct avec les responsables d'opérations, les décisions se prennent en 24 heures maximum et nous travaillons en transversalité. Travailler en circuit court, c'est également connaître parfaitement le territoire, ses ressources et ses réseaux d'acteurs. Nous le pratiquons depuis longtemps et certains d'entre nous y vivent. Cette connaissance du terrain nous fait gagner du temps pour l'identification des enjeux et la recherche de solutions.

... pour des mandats à la carte

Nous n'avons pas deux projets en mandats, ni deux maîtres d'ouvrage, identiques. Nous ne vendons pas un "produit" mais adaptons la méthode de travail aux attentes de la maîtrise d'ouvrage. Confiance mutuelle, loyauté sont les piliers de la réussite de ces mandats. Nous montons un projet ensemble, dans le dialogue permanent et tenons à ce que l'expérience, au-delà même de la réalisation du projet, soit une satisfaction. Au final, notre travail repose à 90% sur de l'humain. »

DES CAPACITÉS D'INGÉNIERIE AU SERVICE D'UNE DIVERSITÉ DE PROJETS

Aménagements de voiries ou d'espaces publics, réponses aux enjeux de mobilité douce, réalisations d'ouvrage d'art... Dans leur diversité, les mandats confiés à l'EPAMSA illustrent toute la palette des savoir-faire de ses équipes.

LES MANDATS EN COURS

Maître d'ouvrage GPS&O

Réalisation partielle du plan vélo 1

- Objet: réalisation de pistes cyclables sur 8 communes
- Enjeux: désenclaver et mailler le territoire en s'adaptant aux caractéristiques et problématiques associées à la typologie des communes: certaines très urbaines où les pistes doivent être mises en sécurité et en lien avec l'existant; d'autres très rurales où il s'agit de mieux connecter et desservir, en priorisant la mobilité des scolaires ou la desserte d'un pôle gare plus lointain
- Timing: études en cours

Requalification de voiries sur la commune de Poissy

- Objet: réfection pour intégration d'une piste cyclable dans le cadre d'un projet urbain partenarial (PUP) entre un opérateur privé et un opérateur public
- Enjeux: reconverter un espace public en espace privé; connecter trois nouveaux

quartiers, sécuriser les déplacements cyclistes et anticiper les nouveaux flux démographiques

- Timing: études préliminaires en cours

Réalisation du pôle d'échanges multimodal de Juziers

- Objet: réalisation d'un pôle gare pour une commune de 3800 habitants avec mise en accessibilité PMR, réhabilitation des parkings existants; aménagement de stationnements Véligo; aménagement de la station BUS...
- Enjeux: relier la commune aux réseaux existants; privilégier les modes doux
- Timing: phase de projet finalisée et préparation du dossier de consultation des entreprises

Aménagement des espaces publics du secteur gare de Limay

- Objet: réaménagement des espaces publics rendus indispensables pour deux opérations de logements du promoteur ADIM financé dans le cadre d'un PUP (projet urbain partenarial)
- Enjeux: redéfinition des espaces publics pour un désenclavement du secteur suite

à la fermeture d'un passage à niveau, dans le cadre d'un PUP

- Timing: études préliminaires terminées

Programme d'aménagement d'arrêt de bus 2019

- Objet: mise en accessibilité PMR des points arrêts de bus selon le schéma directeur global de GPS&O
- Enjeux: intervenir de manière spécifique sur 90 arrêts de bus, répartis sur 8 lignes et sur le territoire de 9 communes; concevoir et réaliser un aménagement sur mesure pour chacun des points
- Timing: études d'avant-projet (AVP) en cours

En projet de signature: restructuration du parc d'activités économiques de Bures-Morainvilliers

Maître d'ouvrage SMSO (Syndicat Mixte Seine Ouest) et GPS&O

Passerelles Mantes-la-Jolie/Limay

- Objet: concevoir et réaliser un parcours en modes doux au-dessus de la Seine entre Mantes-la-Jolie et Limay (3 projets)
- Enjeux: développer les mobilités douces
- Timing:
 - Grande passerelle et cheminement sur l'Île aux Dames : réception en août et inauguration en septembre 2019
 - Restauration du vieux pont de Mantes: consultation, notification des entreprises et ordre de service de démarrage de la phase de préparation de chantier en octobre

Passerelle Poissy/Carrières-sous-Poissy

- Objet: concevoir et réaliser une passerelle dédiée aux modes doux
- Enjeux: développer les mobilités douces et favoriser le lien entre la gare de Poissy et les nouveaux quartiers des bords de Seine et de Carrières Centralité
- Timing: en 2019, projet lauréat de l'appel à projets « Fonds mobilités actives – continuités cyclables »; études d'avant-projet (AVP) en cours

PASSERELLE MANTES-LA-JOLIE/LIMAY : APPROPRIATION RÉUSSIE !



L'inauguration, le 20 septembre 2019, de la passerelle concrétise plusieurs années d'efforts. Retour sur une démarche riche d'enseignements avec Régis Pozza, Responsable d'opérations

■ **Conviction** – L'appropriation est réussie mais, pour nous, attendue. L'ouvrage est parallèle à un pont à vocation routière à 90 %, les besoins en mode doux étaient criants. Pourtant, durant les deux ans de la construction de l'ouvrage, nous avons entendu: « Ça ne sert à rien, pourquoi dépensez-vous de l'argent pour doubler un pont existant? » Il faut y croire, avoir une vision, comme l'ont rappelé les élus porteurs du projet lors de l'inauguration.

■ **Révélation** – Dès la première traversée, on constate la satisfaction des usagers. Ils découvrent le rapport à l'eau, le point de vue sur la Collégiale et sur la Seine, les bancs pour en profiter... Et nous demandent pourquoi on ne l'a pas fait avant! Lors de l'inauguration avec la guinguette, la musique, nous avons senti que la passerelle pouvait faire revivre le théâtre de verdure de l'Île aux Dames, peu utilisé. L'ouvrage crée des parcours entre l'île et son parking, le centre-ville, la Collégiale...

■ **Nouveaux usages** – Observer un enfant qui se promène sur la passerelle, un cadre qui l'emprunte à vélo représente un grand moment pour nous et pour Dietmar Feichtinger, l'architecte du projet. La semaine suivant l'inauguration, il était là tous les jours et souriait de voir les usagers prendre du plaisir dans la déambulation et la contemplation. Le signe qu'il avait compris – et même anticipé – leur demande.

■ **Vivre et ressentir le projet** – Dix ans pour l'imaginer, le calculer, lui obtenir toutes les validations administratives, le fabriquer, le poser... C'est long, mais il faut mettre ce temps en perspective d'une réalisation qui va s'inscrire dans le paysage! En tant que chef de projet, il faut savoir garder le cap tout en s'appropriant l'histoire de cette passerelle. Et vérifier jusqu'aux ultimes détails pendant la phase de réception: on assure cette réception technique à l'œil. Et, si la vision n'est pas assez fine, le toucher prend le relais. On

se passe la main sur le garde-corps pour vérifier chaque soudure...

■ **Humilité** – Vous côtoyez des techniciens de haut niveau qui anticipent des problèmes, apparemment inextricables, cela rend plus humble en particulier vis-à-vis des maîtres d'œuvre. Je les voyais comme des concepteurs d'objets fonctionnels qu'on prend à peine le temps de regarder. Car, paradoxalement, ce qui est bien conçu ne se voit pas. C'est pourtant le résultat d'une expertise de haute volée et d'une exigence de tous les instants.



204 mètres



24 mois de travaux



3,8 millions d'euros HT



BONNES PRATIQUES

La transversalité au service de projets sur mesure

Isabelle Jourden – Responsable d'opérations

« Travailler en mandat nous oblige à un changement de posture par rapport à notre rôle d'aménageur et à une certaine agilité : nous ne sommes pas décisionnaires, mais servons les intérêts de notre client. Lui-même ne sera pas forcément le gestionnaire de l'espace public réaménagé. Il faut donc à la fois se mettre dans la peau de GPS&O qui gère globalement la pérennité de l'espace public tout en tenant compte des besoins spécifiques de la commune, de ses habitants ou d'autres acteurs. Chaque projet est bâti sur mesure, c'est une recherche d'équilibre. Dans la pratique, nous devons faire preuve de réactivité, de souplesse et de transversalité. Cette dernière valeur est particulièrement cultivée au sein de notre direction. Nous sommes cinq responsables d'opérations issus de parcours différents et complémentaires : entreprises, établissements publics et collectivités. Nous échangeons énormément sur les savoir-faire et les connaissances des uns et des autres. Ce souci de la transmission fait notre force : cela permet d'anticiper des dysfonctionnements, de comprendre des spécificités locales, de partager des innovations. »

LE RENOUVELLEMENT URBAIN



EPAMSA

FAIRE ÉVOLUER L'AMBITION, ÉLARGIR LES HORIZONS

Vocation originelle de l'EPAMSA, le renouvellement urbain reste l'un des savoir-faire structurants de l'établissement. Déployée majoritairement sur le Val Fourré, cette compétence est amenée à évoluer avec l'arrivée de l'ORCOD-IN et la création d'une nouvelle direction au sein de l'EPAMSA.

LES RÉALISATIONS 2019

Val Fourré : une DUP pour le « Quart Nord-Est »

Au Val Fourré, le projet du « Quart Nord-Est », mené en co-maîtrise d'ouvrage par l'EPAMSA et la ville de Mantes-la-Jolie, constitue le premier maillon opérationnel de la requalification de l'ensemble du quartier des dalles centrales. En 2019, une étape importante a été franchie grâce à l'obtention de la Déclaration d'utilité publique du projet (DUP) qui facilitera les acquisitions immobilières. En parallèle, l'EPAMSA a mené des études préalables à la requalification de ce secteur de la dalle qui accueille une partie du centre commercial Mantes 2.

Une contribution forte à l'élaboration du NPNRU

Le dossier de présentation de la convention du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine du Mantois a été élaboré par GPS&O en 2019. Les équipes de l'EPAMSA se sont fortement mobilisées dans le travail préparatoire : participation aux différents comités techniques, comité de pilotage, groupes de travail, notamment autour de l'aménagement des dalles centrales, citées plus haut. La signature de la convention est attendue en 2020.

La signature de l'ORCOD-IN

Le décret de création de l'opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) a été signé en décembre 2019 (voir page suivante). Le projet du « Quart Nord-Est » est également au cœur du périmètre administratif de l'ORCOD-IN.

Regard métier

Nouveaux enjeux, nouvelle direction

Daniela Pennini - Directrice du renouvellement urbain et de la stratégie de développement

« Au sein de l'EPAMSA, le renouvellement urbain s'intègre désormais dans une vision plus large, formalisée par la création d'une Direction du renouvellement urbain et de la stratégie de développement, dont je prends la tête. Sur le second volet, l'enjeu pour l'EPAMSA est de confirmer son rôle d'aménageur stratégique et de contribuer à un nouvel élan, une nouvelle attractivité pour l'axe Seine-Normandie, territoire à fort potentiel. Pour cela, une de mes missions consistera à développer les outils qui vont nourrir cette dynamique de développement territorial au service des collectivités et des grands projets publics. Une structure de veille – que nous souhaitons très agile – permettra d'observer de façon prospective le territoire, d'anticiper et d'impulser les actions d'aménagements à venir et d'accompagner les opérateurs. Pour relever ces défis nous avons de nombreux atouts au sein de cette nouvelle direction et plus largement au sein de l'EPAMSA : un esprit d'équipe, une volonté de raisonner en transversal et en systémique, un mode de travail agile. À l'efficacité s'ajoute une ouverture d'esprit à l'innovation. Je découvre encore ces qualités, elles nous permettront de relever ce grand défi. Il n'est pas joué, mais il me plaît beaucoup ! »



BENOÎT GRIMBERT

Bassin écologique / Val Fourré

UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE EN FAVEUR DES COPROPRIÉTÉS

Au Val Fourré, l'EPAMSA a été précurseur en matière d'intervention sur l'habitat privé. La mise en place d'une opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN), pilotée par l'EPFIF, marque un changement d'échelle dans cette stratégie.

LES RÉALISATIONS 2019

- Signature du décret de l'ORCOD-IN de Mantes-la-Jolie par Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, le 13 décembre 2019
- 13 copropriétés du Val Fourré concernées par le dispositif, soit 1 200 logements.

L'ORCOD-IN, UN OUTIL PUISSANT ET PARTENARIAL

Les ORCOD ont été créées pour intervenir globalement sur tous les facteurs de dégradation de certaines grandes copropriétés : sociaux, urbains, financiers, techniques... Pilote de la démarche, l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) finance l'intervention immobilière et foncière et coordonne l'ensemble des interventions en mobilisant fortement les différents acteurs publics : État, collectivités, établissement public foncier, établissement public d'aménagement, ANAH, ANRU, ARS, etc.

DES LEVIERS POUR AGIR

- Les quatre axes d'intervention de l'ORCOD-IN :
- acquérir une partie des logements et en assurer le portage tout au long de l'opération ;
 - piloter les plans de sauvegarde, pour accompagner la réhabilitation et le redressement des copropriétés ;
 - élaborer et mettre en œuvre une opération d'aménagement pour redonner de l'attractivité au secteur des Dalles centrales, copropriétés commerciales au cœur du quartier ;
 - mettre en place avec l'appui des services de l'État et les partenaires, l'accompagnement social et le relogement nécessaires des ménages concernés.



Signature du décret de l'ORCOD-IN, 13 décembre 2019

Éclairage

« Ambition, capitalisation et articulation »

Joëlle Boneu - Directrice ORCOD-IN, EPFIF

« Au Val Fourré, l'ORCOD-IN s'inscrit dans la continuité de l'action publique déjà engagée en matière d'espace public, de restructuration du centre commercial et d'intervention sur les copropriétés des tours Neptune et Jupiter. Notre objectif est d'aller vite : nous allons rapidement engager six ou sept plans de sauvegarde, les moyens déployés seront massifs. La présence de l'EPAMSA, sa connaissance du terrain et des acteurs nous fera gagner du temps. L'établissement a déjà pu acquérir un certain nombre de lots, notamment sur le centre commercial, et son action a eu un effet de stabilisation dans

les copropriétés ciblées. Nous pourrions nous appuyer sur cette expérience accumulée, la confiance et la légitimité que l'établissement a gagnées sur le territoire. Nous avons choisi d'installer notre équipe dans les mêmes locaux et avons déjà commencé à collaborer étroitement. Ainsi, l'EPFIF va racheter progressivement les lots de l'EPAMSA, ce qui lui permettra de retrouver de la souplesse financière pour d'autres sujets. Notre collaboration fera l'objet d'une convention : l'EPAMSA assurera entre autres la gestion des biens que nous allons acheter. En tant qu'établissements publics, nous conjuguons naturellement nos forces. »

UN DISPOSITIF ENVIRONNEMENTAL, À VALEUR AJOUTÉE URBAINE ET SOCIALE

Depuis près de dix ans, l'EPAMSA innove grâce aux contrats de performance énergétique (CPE) élaborés pour des copropriétés en difficulté. En finançant des travaux lourds, aux effets positifs et garantis sur leur consommation énergétique, ce dispositif environnemental agit également comme un véritable outil social et urbain.

LES RÉALISATIONS 2019

- **92 logements**
- Achèvement des travaux sur la copropriété « 92 logements »
- **Tour Neptune**
- Élaboration d'un contrat sur la tour Neptune. Les copropriétaires bénéficieront d'une rénovation complète de leur patrimoine.
- Le groupement dont l'offre a été retenue est composé de From'architecture, de Bouygues Bâtiment, d'Elan et d'Enerchauf-groupe Idex.
- Le programme de travaux, d'une durée d'un an, a été voté et accepté lors de l'Assemblée générale de novembre 2019.

EN BREF : LES TROIS CONTRATS

- Côtes de Seine**
40 copropriétaires
1,2 million d'euros de travaux
Réalisation : juin 2016 à juillet 2017
Objectif garanti : réduction de 53 % des consommations énergétiques réelles
- 92 logements**
83 copropriétaires
2,7 millions d'euros de travaux
Réalisation : septembre 2018 à avril 2019
Objectif garanti : réduction de 59 % de consommation de chauffage par rapport à la situation actuelle

- Tour Neptune**
72 logements
3,1 millions d'euros de travaux
Réalisation : 4^e trimestre 2020
Objectif : une économie de 45 % de consommation de chauffage par rapport à la situation actuelle

Retour d'expérience

CPE : Les leviers de la réussite

Premier bilan des trois CPE engagés par l'EPAMSA avec Damien Behr - Secrétaire général

- « **Des bénéfices multiples** : les propriétaires ont accès à des travaux fortement subventionnés (80 %), pour une somme relativement modeste. Cela génère des économies et leur permet de s'extraire graduellement de situations où ils sont écrasés par les charges de chauffage, s'endettent et fragilisent la copropriété qui se dégrade. Si le renouvellement urbain vise à diversifier l'offre d'habitat sur les quartiers en difficulté, ce dispositif permet déjà de préserver l'habitat privé existant.
- Le temps** : l'élaboration de ces contrats nécessite un engagement considérable : une présence continue aux assemblées générales, des discussions répétées avec les instances et les propriétaires, un appui à la maturation de leur réflexion. Au fil des expériences, nous "rodons" la méthodologie, mais ces interventions nécessitent toujours plusieurs années. Pour Côtes de Seine, nous avons commencé les discussions en 2011,

- signé le contrat en 2015 pour des travaux engagés en 2016-2017. Ces travaux s'amortissent sur 15 ans environ.
- L'humain et le sur-mesure** : nous bâtissons des relations de confiance à force de travail et de pédagogie auprès des conseils syndicaux et des copropriétaires. Chaque immeuble a ses propres problématiques : chaque contrat est unique.
- L'effet démonstrateur** : les premiers contrats sont aujourd'hui opérationnels. C'est un atout pour démontrer à d'autres copropriétés les bénéfices de la démarche, visibles sur les bâtiments. Nous pouvons également aller plus vite avec les partenaires et financeurs qui désormais connaissent la méthode et constatent les effets.
- L'expertise** : nous apportons aux copropriétaires une expertise qu'ils n'ont pas sur les plans financiers, juridiques ou techniques par rapport aux travaux... Et notre vision s'affine d'un contrat à l'autre : le contrat d'entretien par exemple, est désormais intégré dans le contrat de base. »





BENOÎT GRIMBERT

INVESTIR POUR REDRESSER LE VAL FOURRÉ

L'EPAMSA poursuit sa mission d'investisseur immobilier pour le compte de ses partenaires. En 2019, le Dispositif coordonné d'intervention foncière (DCIF) a été fortement mobilisé. Sur le quartier du Val Fourré, l'EPAMSA gère aujourd'hui un important patrimoine immobilier d'appartements et de volumes commerciaux.

LES RÉALISATIONS 2019

- **Acquisition et ventes**
 - Vente de 4 commerces à la commune de Mantes-la-Ville
 - Acquisition de 6 appartements principalement sur la tour Neptune et d'un appartement sur la tour Jupiter au Val Fourré, démarche qui anticipe l'ORCOD-IN
- **Patrimoine de l'EPAMSA au 31 décembre 2019**
 - 17 appartements dans les copropriétés du Val Fourré à Mantes-la-Jolie
 - 43 volumes commerciaux dans les centres commerciaux du Val Fourré à Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville



Dalles centrales / Val Fourré

“ DERRIÈRE LES CHIFFRES, NOUS MENONS UNE DÉMARCHE TRÈS SOCIALE.

Retour d'expérience

Le dialogue et la pédagogie pour accompagner l'outil financier

Nadia Riondet - Responsable juridique, patrimoine et marchés publics

« Le Dispositif coordonné d'intervention foncière a fait l'objet d'une gestion active durant l'année écoulée. Cela nous a permis d'atteindre l'objectif de neuf appartements acquis dans la tour Neptune. Les interventions dans le centre commercial du Val Fourré (CCM2) obéissent à la même logique : acquérir ces lots pour redresser des copropriétés endettées, à des niveaux extrêmement élevés. Derrière les chiffres, nous menons une démarche très sociale. Se porter acquéreur à l'amiable d'un appartement évite une saisie au copropriétaire et limite donc ses pertes : les acquisitions se font alors au prix du marché et non à celui des ventes aux enchères (moins de perte financière pour ces copropriétaires déjà en grande difficulté). Chaque négociation nécessite de passer beaucoup de temps en dialogue et en pédagogie. Il faut présenter le cadre, convaincre, désamorcer

les craintes de copropriétaires souvent peu familiers des procédures. Il faut savoir faire preuve de persuasion, notamment sur les dossiers liés aux commerces. La réussite de la démarche de sauvegarde de la copropriété du centre commercial est primordiale pour l'avenir du quartier. Nous pouvons compter sur la Ville pour cela. Nous souhaitons maintenir la majorité des commerces en place et l'acquisition de certains commerces peut être envisagée en vue de garantir le paiement des charges de copropriété et participer ainsi activement au redressement de la copropriété. Avec la perspective de la mise en œuvre de l'ORCOD-IN, nous avons préparé le terrain depuis plusieurs années. Nos missions vont évoluer et nous nous préparons déjà à un gros travail de collaboration avec l'EPFIF sur l'ORCOD-IN. »

LA RSE AU CŒUR DE L'EPAMSA



PARC DU PEUPLE DE L'HERBE / DÉPARTEMENT DES YVELINES

AFFIRMER UNE VISION, PARTAGER DES VALEURS

Élaboration d'une vision commune, cohésion et enrichissement des équipes, montée en puissance du développement durable... L'année 2019 aura été celle d'une nouvelle impulsion donnée sur l'ensemble des champs de la responsabilité sociétale de l'aménageur.

■ UNE JOURNÉE PARTICIPATIVE : REFONDER L'IDENTITÉ ET LES VALEURS

Dans la continuité du nouvel élan créé par sa nomination, la direction générale a souhaité organiser une journée participative de « refondation » en octobre 2019. « Ce premier temps fort a permis à chacun d'exprimer son point de vue et ses attentes, souligne Emmanuel Mercenier, Directeur général. Comment chacun voit-il l'EPAMSA aujourd'hui et demain ? Comment améliorer le travail collaboratif pour répondre aux attentes de l'extérieur ? » Avec l'aide d'intervenants spécialistes des méthodes agiles, une vision commune prend forme. Dans la continuité, des initiatives ont surgi : des salariés volontaires initient et animent un groupe développement durable.



10

actions de formation réalisées
dont 8 formations en intra



15

personnes (cadres et non-cadres confondus)
ont bénéficié d'au moins une formation



24 131 €

montant HT financé par l'EPAMSA

■ RESSOURCES HUMAINES : BONIFIER L'ÉQUIPE PAR LES RECRUTEMENTS, LA MOTIVATION, LA FORMATION

L'efficacité de l'EPAMSA repose sur les savoir-faire et les compétences d'un collectif de femmes et d'hommes engagés. La politique de ressources humaines a évolué en 2019 pour bonifier ce capital humain, avec une forte exigence. « En matière de recrutement, nous recherchons parfois le "mouton à cinq pattes", reconnaît Christel Picou, gestionnaire des ressources humaines, des compétences, de la polyvalence, une capacité à travailler en équipe. Dans notre fonctionnement, le savoir être et l'adaptabilité sont essentiels. Mais nous trouvons ! » D'autres aspects évoluent : « Nous travaillons sur la motivation des collaborateurs avec les managers, poursuit Christel Picou. En termes de formation, nous veillons à développer les compétences communes. Beaucoup de formations ont lieu en intra, ce qui est facteur de cohésion. »

■ CONVIVIALITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : UN CADRE PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN

« Nous accordons une grande attention aux moments de convivialité, qui sont aussi des occasions de donner du sens avec des prises de parole du Directeur général : repas de Noël, galette des rois, déjeuner collectif avant les congés estivaux, cafés projets... », énumère Christel Picou. « Les temps d'échanges renforcent la connaissance mutuelle des personnes mais aussi des métiers, ils contribuent à la cohésion sur tous les plans. » Une information régulière sur la qualité de vie au travail complète cette attention portée au vivre ensemble. « Les salariés se sentent bien au travail et vivent bien ensemble », conclut la gestionnaire des ressources humaines.



Journée participative, octobre 2019

UNE ÉQUIPE EN MOUVEMENT

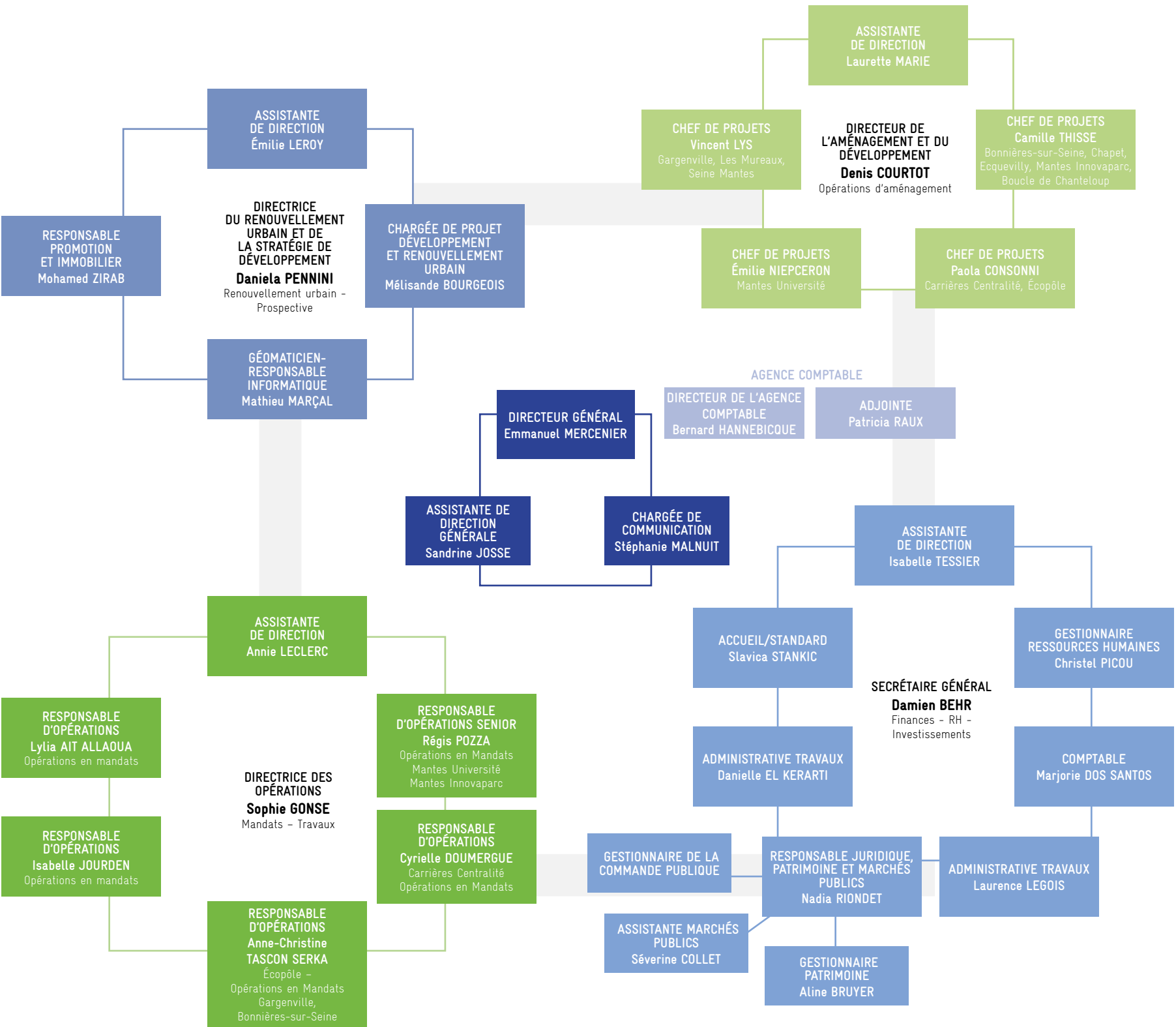
L'EPAMSA étoffe son équipe et son portefeuille de compétences au service de l'accroissement de sa performance. À la suite d'Emmanuel Mercenier, Directeur général, cinq nouveaux collaborateurs ont intégré l'établissement en 2019.

ILS NOUS ONT REJOINTS

- Séverine Collet, assistante marchés publics au sein du Secrétariat Général
- Isabelle Jourden, responsable d'opérations au sein de la Direction des opérations
- Vincent Lys, chef de projet au sein de la Direction de l'aménagement et du développement
- Stéphanie Malnuit, chargée de communication au sein de la Direction générale
- Anne-Christine Tascon Serka, responsable d'opérations au sein de la Direction des opérations



L'équipe de l'EPAMSA sur la passerelle Mantes-la-Jolie/Limay, octobre 2019



LA TRANSVERSALITÉ AU CŒUR DES PRATIQUES

Le développement de la transversalité répond à un double enjeu. En premier lieu, renforcer la qualité et l'efficacité des productions de l'établissement. Elle constitue également un levier pour déployer la capacité de chacun à être ambassadeur des projets et des savoir-faire de l'EPAMSA.



EPAMSA Journée participative, octobre 2019

■ LES ACTIONS 2019 POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSVERSALITÉ

- Ateliers et exercices sur le thème de l'organisation du travail, présentation de la méthode Agile dans la gestion de projets lors de la journée participative du mois d'octobre
- Réunions interservices associant les équipes, y compris les fonctions supports
- Actions de formation communes
- Cafés projets mensuels, sur la base du volontariat pour présentation d'une action par son ou ses pilotes
- Journée de découverte mutuelle des projets : visite d'équipe des opérations Écopôle, Carrières Centralité et Boucle de Chanteloup

BONNES PRATIQUES

Le café projet

Mohamed Zirab - Responsable promotion et immobilier

« Le principe est de raconter l'histoire d'un projet de la façon la plus simple, dans un temps assez court, autour d'un café. C'est d'abord gratifiant pour la personne qui présente un sujet qui lui tient à cœur. Nous tentons de mettre en avant des innovations, des savoir-faire qui peuvent servir aux collègues. C'est aussi le moment de partager des idées et d'obtenir un regard extérieur sur ce que l'on fait. C'est assez intéressant de confronter les points de vue. Avec ma collègue Camille Thisse, j'ai présenté dans ce cadre l'Appel à Idées de Mantes Innovaparc. Le premier effet a été de faire mieux comprendre à nos collègues les particularités et les enjeux d'un dispositif très innovant : peu d'entre eux en connaissaient le détail. Cela m'a également permis de faire le point sur le thème plus large de la commercialisation, que je pilote, pour que le sujet soit mieux partagé. Au quotidien, nous n'avons pas toujours le temps d'échanger sur le fond, on collabore souvent sur des choses très précises, sans la vision d'ensemble. Ce type de moment permet de mieux connaître les métiers des uns et des autres et de donner du sens à notre action. »

INSPIRER LES PROJETS, NOURRIR LE QUOTIDIEN

Les principes du développement durable irriguent depuis de nombreuses années les projets portés par l'EPAMSA. Attentif à innover dans ses réalisations, l'établissement fait également évoluer ses pratiques au quotidien. Et peut compter sur l'engagement de ses collaborateurs !

■ LES RÉALISATIONS 2019

- Mise en place à l'automne 2019 d'un groupe de travail développement durable initié et porté par une dizaine de salariés de l'EPAMSA (bilan des consommables et énergie au sein des locaux EPAMSA, consommation numérique, usages en interne...)
- Achat d'un vélo de service mis à disposition de l'équipe pour les trajets courts entre les locaux de l'EPAMSA et les lieux de rendez-vous professionnels
- Réactualisation des goodies EPAMSA et choix de produits éco-responsables : écocup, tote bag, carnet en papier recyclé, clé USB en plastique recyclé, stylos made in France



EPAMSA Éco-pâturage / Mantes Université

Retour d'expérience

L'éco-pâturage : agilité, bilan carbone et capital sympathie !

Régis Pozza - Responsable d'opérations

« Cette histoire est d'abord celle d'une rencontre. En 2015, La Noë, une entreprise locale et familiale d'espaces verts, souhaitait se lancer dans l'éco-pâturage. L'EPAMSA avait des terrains à faire désherber, nous y avons cru ! Certains endroits sont peu pratiques à nettoyer avec une machine lorsqu'ils sont trop pentus. La chèvre est équipée pour ça... et son bilan carbone est excellent ! Plus besoin de couper les espèces invasives, les évacuer, les incinérer ou... d'utiliser des produits chimiques. Les animaux mangent les végétaux et les transforment en engrais naturel. Le test sur Mantes Innovaparc a d'emblée donné satisfaction, nous l'avons étendu à Mantes Université. Second enseignement inattendu, l'éco-pâturage change complètement la perception d'une friche industrielle. Le site Sulzer, perçu comme à l'abandon, suscitait les reproches des riverains. C'est devenu un lieu de promenade quotidienne pour les familles, presque un parc. Et un sujet d'échanges positifs : lorsque l'on déplace les animaux, nous avons des appels pour nous demander où ils sont passés ! Certains nous appellent pensant un animal malade et nous les rassurons quant au passage régulier du propriétaire et au suivi vétérinaire. L'éco-pâturage favorise donc la gestion des temps d'attentes, avant qu'un terrain ne trouve sa vocation définitive. Enfin, le bénéfice réside aussi dans la contribution au développement local. L'entreprise gère désormais un troupeau plus important et ses activités se diversifient autour de l'apiculture : trois ruches sont d'ailleurs implantées à Mantes Innovaparc. Fort de ces enseignements, nous réfléchissons aujourd'hui à un marché spécifique, pas uniquement centré sur l'éco-pâturage, autour de la gestion des espèces invasives par des techniques alternatives. »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

- **Pierre BÉDIER**
Président du Conseil départemental des Yvelines

VICE-PRÉSIDENTS

- **Christophe SUCHEL**
Adjoint au sous-directeur de l'aménagement durable à la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
- **Philippe TAUTOU**
Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

ÉTAT

- **Christophe SUCHEL**
1^{er} Vice-Président, Adjoint au sous-directeur de l'aménagement durable à la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
- **Isabelle DERVILLE**
Directrice départementale des Territoires des Yvelines
- **Isabelle GERVAL**
Administratrice générale des finances publiques, Direction départementale des Yvelines
- **Hervé SCHMITT**
Directeur régional et interdépartemental adjoint de l'équipement et de l'aménagement de la Région Île-de-France
- **Gérard DEROUIN**
Sous-préfet de Mantes-la-Jolie
- **Valérie SAINTOYANT**
Sous-préfète, chargée de mission auprès du Préfet des Yvelines

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

- **Arnaud RICHARD**
Conseiller régional
- **Eddie AÏT**
Conseiller régional
- **Jean-Luc SANTINI**
Conseiller régional

DÉPARTEMENT DES YVELINES

- **Pierre BÉDIER**
Président du Conseil d'administration, Président du Conseil départemental
- **Marie-Célie GUILLAUME**
Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'économie, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur
- **Jean-François RAYNAL**
Vice-président du Conseil départemental délégué aux mobilités

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

- **Philippe TAUTOU**
2^e Vice-Président du Conseil d'administration, Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
- **Raphaël COGNET**
Vice-président délégué au développement économique et à l'emploi, Maire de Mantes-la-Jolie
- **Maro HONORÉ**
Conseiller délégué à l'administration générale et au dialogue social, Maire d'Achères
- **François GARAY**
Vice-président délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, Maire des Mureaux
- **Michel VIGNIER**
Conseiller communautaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

- **Didier JOUY**
Vice-président de la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France, Maire de Freneuse

PARTICIPANTS DE DROIT

- **Jean-Jacques BROT**
Préfet des Yvelines
- **Christiane WICKER**
Contrôleuse générale
- **Bernard HANNEBICQUE**
Agent comptable de l'Établissement

COMPTES DE RÉSULTAT

	En €	2017	2018	2019
Produits d'exploitation		30 818 596,95	19 486 354,69	13 496 046,31
Charges d'exploitation		30 239 624,93	19 463 016,54	13 589 910,84
		2017	2018	2019
Résultat d'exploitation		661 908,59	73 907,33	-628 978,87
Résultat financier		0,00	0,00	-1 769,78
Résultat exceptionnel		-82 936,57	-50 569,18	536 884,12
Résultat		578 972,02	23 338,15	-93 864,53

BILAN

PASSIF

	En €	2017	2018	2019
Comptes de régularisation		16 199,65	7 528,65	5 770,22
Concours bancaires courants		0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance		8 006 571,57	9 749 265,88	11 545 828,66
Dettes MLT		41 989 432,25	37 260 577,82	30 936 170,76
Provisions		7 001 536,86	10 405 706,04	11 676 172,04
Capitaux propres		15 294 919,17	14 897 757,36	14 476 976,66

ACTIF

	En €	2017	2018	2019
Comptes d'attente et de régularisation		598 655,05	29 265,87	54 144,17
Comptes financiers		5 060 579,59	4 754 317,05	10 588 656,44
Créances nettes		4 651 362,70	5 982 568,78	5 059 262,79
Stocks		42 702 256,81	44 539 897,71	36 291 233,60
Actif immobilisé (net)		19 295 805,35	17 014 786,34	16 647 621,34

IMMOBILISATIONS ET STOCKS

En €	2017	2018	2019
Stocks	42 702 256,81	44 539 897,71	36 291 233,60
Actif immobilisé (brut)	29 801 273,46	25 361 763,69	25 457 004,46

MANDATS ET AMÉNAGEMENTS

En €	2017	2018	2019
Mandats	2 306 162,41	1 737 196,00	1 549 621,28
Aménagements	8 023 216,92	7 703 602,00	4 638 567,17

ÉLÉMENTS FINANCIERS

En €	2017	2018	2019
Produits d'exploitation	30 818 596,95	19 486 354,69	13 496 046,31
% par rapport à N-1	96,32 %	-36,77 %	-30,74 %
Résultat net	578 972,02	23 338,15	-93 864,53
% par rapport à N-1	-154,54 %	-95,97 %	-502,19 %
Dettes à LT	20 177 985,41	14 937 095,53	10 439 959,52
Fonds propres	15 294 919,17	14 897 757,36	14 476 976,66
Ratio dette LT/Fds propres	1,32	1,00	0,72
Actif circulant	52 414 199,10	55 262 195,12	51 868 723,64
Passif circulant	11 811 446,84	12 192 276,81	10 251 170,22
Ratio de solvabilité	4,44	4,53	5,06
Capitaux propres	15 294 919,17	14 897 757,36	14 476 976,66

Directeur de la publication : Emmanuel Mercenier
Chargée de la publication : Stéphanie Malnuit
Crédits photographiques : Agence Ilex et Sempervirens; Nicolas Duprey;
Agence Devillers et Associés; Benjamin Géminel/Hans Lucas; EPAMSA; Apside Architecture;
Département des Yvelines; EPFIF; Ludovic Delage / Objectif Aéro; Benoît Grimbert; Pichet;
Agence Ney & Partners; Michel Garcia; Twitter / Julien Denormandie
Rédaction – conception – réalisation : stratéact
Impression : Imprimalog – Imprimé sur papier 100 % PEFC et respectant la charte IMPRIM'VERT –
Juin 2020



Établissement Public d'Aménagement
du Mantois Seine Aval

1, rue de Champagne, 78200 Mantes-la-Jolie
01 39 29 21 21
contact@epamsa.fr
www.epamsa.fr

